

habilitation électrique initiale ou recyclage H0V/B0V^{HABIT}

Sous réserve des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24 h avant le début de la session de formation

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Identifier les risques liés à l'électricité dans un environnement professionnel.
- Comprendre les principes de la prévention du risque électrique selon la norme NF C 18-510.
- Appliquer et mettre en œuvre les règles de sécurité lors d'opérations d'ordre non électrique à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques auprès du personnel
- Adopter un comportement responsable et sécurisé en présence de risques électriques.
- D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne non-électricienne amenée, dans le cadre de son activité professionnelle, à réaliser des travaux d'ordre non électrique ou à accéder à des locaux ou environnements présentant un risque électrique, à proximité d'installations électriques en basse ou haute tension.

✓ Pré Requis

Aucune connaissance préalable en électricité n'est requise. Toutefois, une **bonne compréhension de la langue française** est indispensable afin de comprendre et d'appliquer les **consignes de sécurité**, de suivre correctement les instructions données au cours de la formation et de répondre aux questions de l'**évaluation finale**.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Intervenir en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.
Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT et HT
Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage

Méthodes pédagogiques

La formation se déroule en **présentiel** et est animée par un **formateur expérimenté en prévention du risque électrique**, maîtrisant les exigences de la norme **NF C 18-510**.

Elle s'appuie sur une pédagogie **active et participative**, alternant :

- **Apports théoriques** (supports visuels, schémas, vidéos)
 - **Échanges et retours d'expérience**
 - **Études de cas concrets** liés aux situations professionnelles
- Une place importante est dédiée à la **mise en situation pratique**, permettant aux participants d'appliquer les **procédures de sécurité**, d'identifier les risques et d'adopter les bons comportements en environnement électrique.

Les exercices sont réalisés à partir de **situations réalistes**, en lien avec les niveaux d'habilitation visés.

Un **livret stagiaire** est remis afin de faciliter l'acquisition et la mémorisation des connaissances.

Parcours pédagogique

Module Tronc commun n°1 – Notions fondamentales et prévention du risque électrique

- Les **grandeurs électriques** : courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu
- Les **effets du courant électrique sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlures
- Les **domaines de tension** et reconnaissance des matériels associés
- L'identification des **zones d'environnement** et des limites d'intervention
- Le **principe de l'habilitation électrique** et la signification des symboles
- Les **prescriptions de sécurité** selon les zones de travail
- Les **équipements de protection collective (EPC)** : rôles et utilisation (barrières, écrans, balisage...)
- La **signalisation et le repérage** des zones à risque
- Les risques liés à l'utilisation des **outillages et matériels** dans un environnement électrique
- La **conduite à tenir en cas d'accident corporel** (conformément à la NF C 18-510 – Article 13)
- La **conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique**
- Les **procédures d'urgence et consignes de sécurité**

Module spécifique – Exécutants de travaux d'ordre non électrique (B0V, H0V)

- Les **acteurs concernés** par les travaux (rôles et responsabilités)
- Les **limites de l'habilitation indice 0** :
 - Autorisations et interdictions
 - Respect des zones de travail
 - Conditions d'accès et de circulation
- Les règles de **sécurité à appliquer lors d'interventions non électriques** à proximité d'installations

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13

Qualification Intervenant·e·s

Formateur avec 5 ans minimum d'expérience professionnelle et titulaire du titre Formateur Professionnel d'Adultes.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation comprend :

- Une **évaluation théorique** sous forme de **questionnaire (QCM)** permettant de valider les connaissances liées aux risques électriques et aux prescriptions de sécurité
 - Une **évaluation pratique**, basée sur des **mises en situation**, permettant de vérifier la capacité du participant à appliquer les consignes de sécurité et à intervenir selon son niveau d'habilitation
- Les acquis sont évalués tout au long de la formation à travers des **exercices pratiques et études de cas**.

À l'issue de la formation, un **avis d'habilitation** est délivré, accompagné d'un **bilan de formation** et d'une **évaluation du**

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques de chaque participant sont étudiés afin de mettre en place, lorsque cela est possible, les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels adaptés. Pour toute demande, contactez notre référent Handicap, M. Louis SASSATELLI, au 04 42 01 21 20 ou à contact@lesclesdelaformation.com.

 **Durée** **Effectif**
7.00 Heures **1** Jour 1 à 10



Contactez-nous !

Louis SASSATELLI
Président

Tél. : 0442012120
Mail : contact@lesclesdelaformation.com